

CHALLENGE TAGEBLATT indoor 2023

Règlement

Art. 1

Le CHALLENGE TAGEBLATT 2022 comprend 2 meetings :

T 1. Dimanche 08.01.2023 à la Coque

T 2. Dimanche 29.01.2023 à la Coque

Art. 2

Le CHALLENGE TAGEBLATT est mis en jeu par la Fédération Luxembourgeoise d'Athlétisme à l'intention des catégories U12 Débutants DM, U12 Débutantes DF, U14 Scolaires masculins ScM et U14 Scolaires féminines ScF licenciés auprès de la FLA.

Si l'organisation technique le permet, des athlètes de clubs étrangers peuvent, sur demande écrite auprès de la FLA, être admis à participer, mais ne seront pas pris en considération pour l'établissement des classements individuels et interclubs.

Art. 3

Un classement individuel est établi par année d'âge et par sexe d'après les tables de points DLV.

Pour la catégorie U12 débutant, les athlètes devront avoir fait les 4 disciplines pour être classé et les points de performance des 4 disciplines (50m, hauteur, longueur et 1000m) seront pris en compte dans l'établissement du classement.

Pour la catégorie U14 scolaire, les athlètes devront avoir fait les 6 disciplines pour être classé, mais seulement les points de performance de 5 disciplines parmi les 6 seront pris en compte dans l'établissement du classement.

Est déclaré vainqueur l'athlète ayant totalisé le plus grand nombre de points dans son année d'âge.

En cas de classement ex-aequo les dispositions internationales concernant les épreuves multiples seront appliquées.

Art.4

Programme pour la catégorie des U12 Débutants (DM) et U12 Débutantes (DF) 2012-2013

une course de sprint : 50 m

une course de demi-fond : 1000 m

saut : hauteur, longueur

Programme pour la catégorie des U14 Scolaires masculins (ScM) 2010-2011

course de sprint : 60 m et 60 m haies

course de demi-fond : 1000 m

saut : hauteur, longueur

lancer : poids 3 kg

Programme pour la catégorie des U14 Scolaires féminines (ScF) 2010-2011

course de sprint : 60 m et 60 m haies

course de demi-fond : 1000 m

saut : hauteur, longueur

lancer : poids 2 kg

Art.5

Chaque athlète a droit à 3 (trois) essais pour la longueur et pour les lancers.

Chaque athlète a droit à 1 saut ou 1 lancer d'essai avant le début de la compétition.

Les marques de longueur doivent être connues et prises en mètres par tous les athlètes et non mesurées en pieds. Elles doivent être matérialisées au sol par du scotch ou des objets prévus à cet effet, posés à l'extérieur du couloir d'élan. L'organisateur doit poser un mètre ruban au sol, en partant de la plasticine.

En longueur, pour les U12 débutants, une zone d'impulsion de 80 cm sera matérialisée au sol par du scotch blanc (elle est mesurée à partir de l'emplacement habituel de la plasticine: 40cm devant et 40cm derrière cet emplacement).

Pour les U14, le règlement avec la planche sera appliqué.

Art.6

Pour les faux-départs l'ancienne réglementation est en vigueur : 1er faux départ toléré, disqualification dès le 2ème faux-départ.

Art.7

Le classement de la Coupe Emile Thoma se fait par addition des points obtenus :

-par les dix meilleurs athlètes de chaque club. Parmi ces 10 athlètes doivent obligatoirement figurer 1 athlète U12 Débutant 1^{ère} année et 1 athlète U12 Débutant 2^{ème} année, 1 athlète U12 Débutante 1^{ère} année et 1 athlète U12 Débutante 2^{ème} année, 1 athlète U14 Scolaire masculin 1^{ère} année et 1 athlète U14 Scolaire masculin 2^{ème} année et 1 athlète U14 Scolaire féminine 1^{ère} année et 1 athlète U14 scolaire féminine 2^{ème} année, auxquels on ajoute le 3^e meilleur masculin et la 3^e meilleure féminine (quel que soit son année d'âge).

Le club totalisant le plus grand nombre de points sur cette base est déclaré vainqueur de la Coupe Emile Thoma.

Art.8

Le classement des Interclubs se fait par l'addition des points obtenus:

-par l'addition du total des points de chaque club lors de la Coupe Emile Thoma

-par l'ajout d'une bonification de 200 points pour chaque athlète figurant au classement individuel de sa catégorie et n'entrant pas en ligne de compte pour le classement de la Coupe Emile Thoma précité dans l'article 7.

Le club totalisant le plus grand nombre de points sur cette base est déclaré vainqueur du Challenge Tageblatt.

Dispositions d'organisation technique

Hauteur

Pour le saut en hauteur il est souhaitable de disposer de deux sautoirs

Progression des hauteurs pour la catégorie U12 Débutante féminine :

80-90-100- 105-110-115-120-125-130 +3 cm

Progression des hauteurs pour la catégorie U12 Débutant masculin :

80-90-100- 105-110-115-120-125-130 -135-140 +3 cm

Progression des hauteurs pour la catégorie U14 Scolaire féminine :

90-100-110-115-120-125-130-135 +3 cm

Progression des hauteurs pour la catégorie U14 Scolaire masculin :

90-100-110-115-120-125-130-135-140-145 +3 cm

Dispositions d'ordre administratif

Les inscriptions nominatives des athlètes doivent obligatoirement se faire par l'intermédiaire des clubs respectifs.

Elles sont à adresser au club organisateur et à la FLA.

Les inscriptions tardives et les changements le jour même sont à adresser au secrétariat et ne seront possibles qu'en présentant le badge prévu à cet effet. Chaque club disposera de 2 badges (distribués en début de saison).

Les clubs recevront en début de saison chacun 4 badges pour avoir accès au terrain. Les entraîneurs doivent respecter le nombre maximum de 4 personnes sur le terrain et devront porter leur badge d'identification de façon visible.

Dispositions d'ordre pratique

Vu qu'il est extrêmement difficile de connaître d'avance le nombre des athlètes participant effectivement dans les différentes catégories d'âge, les horaires des différents meetings publiés sur le site de la FLA sont à considérer comme horaires provisoires et indicatifs. Il est prévu de les adapter le cas échéant selon le nombre des athlètes inscrits.

Dans cet ordre d'idée il est indispensable que les clubs fassent les inscriptions de leurs athlètes dans les délais arrêtés au tableau publié avec les horaires.

Recommandation au club organisateur

Il est recommandé de mettre des panneaux d'affichages manuels sur les plateaux des concours, afin de permettre aux spectateurs de suivre la compétition et de la rendre plus attractive, et d'utiliser le Live Portail de Seltec pour une meilleure visibilité.

Dans le même ordre d'idée, il est vivement recommandé d'avoir une animation micro ainsi que musicale.

L'organisateur doit informer le juge arbitre des procédures à suivre en cas de blessure ou d'accident (localisation de la trousse de secours et du défibrillateur, et de la personne sur place à contacter).